

FRAMAFAD GRAND OUEST

(Exposé de Philippe Uzureau lors de l'AG UFRAMA du 19 mars 2016)

La FRAMAFAD Grand Ouest qui regroupait 17 associations n'en compte plus que 16 suite à la dissolution de « L'Escale » à la maison d'arrêt de Saint MALO.

En 2015, les associations du grand ouest se sont fortement mobilisées lors de nos deux principales rencontres avec une participation d'environ 90 personnes à chacune de ces journées mais également avec une bonne participation à nos conseils d'administration. Ce sont elles, par leur présence, leur sensibilité, leur regard, qui permettent de faire vivre et dynamiser la FRAMAFAD. Comme vous le savez, ces journées de rencontre et d'échange, sont et doivent être des moments forts qui nous permettent de nous retrouver.

Lors de ces journées, je m'autorise à rappeler aux bénévoles qu'il nous faut régulièrement se redire ce pourquoi on est là.....et dans quelle position. Qu'il nous faut, nous adapter aux situations nouvelles qui peuvent se présenter et qui parfois viennent un peu bousculer nos habitudes, nous déranger. Il nous faut également et vous le savez bien aussi, rester à l'écoute de nos partenaires et nous rendre disponibles, dans notre spécificité avec nos valeurs, notre position pour entreprendre, avec eux, des projets, mener des actions dans la complémentarité. Nous devons rester attentifs à tout ce qui se passe autour et dans les établissements auprès desquels nous menons nos actions, attentifs aussi et surtout aux proches que nous accueillons, hébergeons, accompagnons et rester ouverts face aux nouvelles technologies que les familles et les proches utilisent au quotidien. La réalité du monde pénitentiaire n'échappe pas aux évolutions technologiques de notre société.

1.Face à une justice et une actualité de tout ce qui touche le milieu carcéral en perpétuel mouvement, nous avons donc surfé sur cette actualité et organisé notre première rencontre **le 7 mars 2015 à Rennes sur le thème de : « La contrainte pénale, quel rôle pour nos associations »**. Pour cette journée de réflexion, nous avons la participation de Mme Claire Garnier : chef du département des politiques d'insertion à la Direction interrégionale des services pénitentiaires de RENNES ; Mme Catherine Glon : avocate, et Mme Sylvie Neyra, vice présidente de l'UFRAMA. Le but de cette rencontre était de permettre aux associations de bien comprendre cette nouvelle mesure d'individualisation de la peine, alternative à l'emprisonnement et sa mise en œuvre. Nous pouvions, dans notre position non institutionnelle, avoir un rôle à jouer, apporter une éventuelle complémentarité aux professionnels sans s'y substituer. Mais beaucoup de questions se sont posées : Comment collaborer ?, pour quoi faire ? Cette nouvelle mesure de peine alternative constituant un enjeu politique n'a pas rencontré le succès attendu.

2.Notre deuxième point fort de l'année 2015 s'est déroulé le **samedi 10 octobre à RENNES**. Cette journée avait pour thème : « **L'Organisation de la justice pénale : De la garde à vue à l'incarcération - Mieux comprendre les proches pour mieux les accueillir** ». Pour cette rencontre, suivie par 90 bénévoles, nous avons la participation de Mr. Maxime Tessier, avocat et de Mme. Gwénola Ricordeau, sociologue – maître de conférences à LILLE. S'il paraissait important pour les participants de bien connaître le fonctionnement de l'appareil judiciaire et l'organisation de la justice, nous avons souhaité, ne pas nous contenter d'une information exclusivement technique et administrative. Il nous a semblé également essentiel que les bénévoles puissent accéder, au travers des interventions, aux difficultés que vivent les proches en amont de la condamnation finale pouvant aboutir à l'incarcération : perquisition, arrestation, garde à vue.....le long chemin qui mène au parloir et ainsi peut être porter un autre regard sur les proches accueillis à leur arrivée dans les maisons d'accueil et d'hébergements.

3.**Rencontre avec la DISP de RENNES.**

L'année 2015 a été également marquée par la signature, d'une « **Convention de collaboration pour l'amélioration de la mise en œuvre de la politique de la prévention du suicide en milieu carcéral.** »